



Rapport sur les incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

1. Résolution Progrès en matière d'usage rationnel des médicaments, et notamment amélioration des médicaments destinés aux enfants

2. Lien avec le budget programme

Domaine d'activité

Médicaments essentiels

Résultat escompté

1. Mise en oeuvre et suivi des politiques pharmaceutiques fondées sur le concept de médicaments essentiels, surveillance des répercussions des accords commerciaux sur l'accès à des médicaments essentiels de qualité, et renforcement des capacités dans le secteur pharmaceutique : promotion et soutien.

5. Renforcement et promotion des normes et lignes directrices mondiales applicables à la qualité, à l'innocuité et à l'efficacité des médicaments.

7. Promotion de la sensibilisation et de principes directeurs sur l'usage rationnel selon un bon rapport coût/efficacité des médicaments en vue d'améliorer l'usage des médicaments par les professionnels de santé et par les consommateurs.

Santé de l'enfant et de l'adolescent

3. Fourniture de conseils et d'un appui technique et exécution de recherches afin d'accroître la couverture et l'intensité des mesures destinées à améliorer la survie, la croissance et le développement du nouveau-né et de l'enfant.

(Indiquer succinctement le lien avec les résultats escomptés, les indicateurs, les cibles, les bases)

La résolution correspond aux résultats escomptés susmentionnés et permettra d'améliorer l'accès aux médicaments essentiels, y compris pour les enfants. La mise en oeuvre de cette résolution aidera à atteindre le résultat escompté et sera suivie au moyen des indicateurs appropriés.

3. Incidences financières

- a) **Coût estimatif total de la mise en oeuvre de la résolution sur toute sa durée (à US \$10 000 près, activités et personnel compris)** US \$20 320 000 sur six ans.
- b) **Coût estimatif pour l'exercice 2006-2007 (à US \$10 000 près, activités et personnel compris).** Un montant de US \$8 300 000 sera nécessaire pour l'exécution du projet de budget programme 2008-2009.
- c) **Sur le coût estimatif indiqué au point b), quel montant peut être inclus dans les activités programmées existantes ?** US \$800 000.

4. Incidences administratives

- a) **Niveaux de l'Organisation où les activités seront exécutées en précisant, le cas échéant, dans quelles Régions**
Des activités normatives, techniques et de coordination seront exécutées au Siège, qui sera responsable d'environ des deux tiers du travail (davantage au cours des deux premières années). Dans l'ensemble, 34 % des ressources humaines et financières seront allouées aux Régions et aux pays.
- b) **Besoins supplémentaires en personnel (indiquer le personnel supplémentaire nécessaire en équivalent plein temps, en précisant les qualifications requises)**
Pour exécuter ces activités en dehors des programmes existants, les membres du personnel supplémentaires suivants seront nécessaires : 3 membres du personnel de la catégorie professionnelle pour aider au travail de sélection et qualité des produits pharmaceutiques, ainsi que 1,5 membre du personnel d'appui de la catégorie des services généraux ; 1 membre du personnel de la catégorie professionnelle basé au Siège et chargé de coordonner la collaboration technique avec les pays et les Régions. En outre, lorsque les activités régionales et de pays commenceront, une dotation en personnel de 0,5 pour la catégorie professionnelle et de 0,5 pour la catégorie des services généraux par Région devrait être nécessaire.
- c) **Calendriers (indiquer des calendriers approximatifs pour la mise en oeuvre et l'évaluation)**
Les activités normatives ont déjà commencé et seront sans doute pleinement mises en oeuvre au cours de l'exercice 2007-2008. Les activités régionales et de pays s'étendront sur les quatre dernières années du programme.

= = =